DEPARTEMENT DU BAS-RHIN



MAIRIE de DINGSHEIM

- 67370 -

N°09 du mandat/N09-2020

Séance du conseil municipal du lundi 14 décembre 2020 à 20h

sous la présidence de M. Gaston BURGER Salle du bar au centre culturel à Griesheim-sur-Souffel

En présentiel et distanciel pour permettre l'application des règles sanitaires en raison de Covid 19.

Membres présents : 13

Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Gisèle Berbach, Christian Biller, Benoît Haettinger, Dominique Reinbolt, Brice Schobel, Audrey Bauer, Dominique Fritsch, Geneviève Botzong, Laetitia Johner

Membre en distanciel : 1

Catherine Kretz

Absents procurations : ./.

Absents: 1: François Jacob

Nombre de votants: 14

Ordre du jour :

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance du 16 novembre 2020
- 2. Acquisition, échange de parcelles ou préemption
 - dans le cadre du réaménagament foncier
 - dans la rue du Charron
 - 🔖 dans le cadre de l'ouverture de la rue de la Chaîne (en dehors de la présence du maire)
- 3. Point budgétaire
 - 🔖 autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021
- 4. Attribution du marché d'éclairage public
- 5. Compte-rendu concernant:

 - 🔖 la communauté de communes du Kochersberg-Ackerland
- 6. Compte-rendu des commissions :
 - A. cadre de vie, solidarité et santé

 - voirie, patrimoine et sécurité
 culture, communication et nouvelles technologies de l'information
 - sitoyenneté, jeunesse et environnement
 - ♥ urbanisme et économie
- 7. Divers
 - agenda

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le conseil municipal désigne Virginie Adloff, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

Ajout de 2 points à l'ordre du jour : démission d'un conseiller municipal (point N°2A) et porté à connaissance d'un arrêté relatif au GCO (point 6A)

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 16 novembre 2020

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

2A.Démission d'un conseiller municipal

Le maire indique qu'il a finalement reçu en date du 25 novembre 2020 la lettre de démission de Mme Linda Gintz. La personne suivant sur la liste, à savoir François Jacob a été convoqué au conseil municipal de ce jour, par courrier et mail. Aucun courrier signé de démission n'ayant été réceptionné en mairie, François Jacob, absent de la séance, est installé comme conseiller municipal. Le conseil municipal prend acte de ces éléments.

2. Acquisition, échange de parcelles ou préemption

Réaménagement foncier - Délibération N°40/2020 - 14 Pour - 1 abstention (Benoît Haettinger)

Dans le cadre du réaménagement foncier, la commune souhaite profiter de cette occasion pour acquérir une quinzaine de parcelles qui serviront à l'extension du cimetière délimité par l'emplacement UE au PLUI situé à côté de la RD 766. Le maire, sur conseil du géomètre, propose de passer à la phase acquisition de ces parcelles agricoles et propose de retenir le prix de 200 € /l'are. Se rajoute à cela pour la commune, les frais de notaire et transcription de propriété. Certains propriétaires ont d'ores ont déjà été contactés et sont disposés à vendre.

L'ensemble des parcelles représentent au total 101 ares pour un prix total estimé à 20 200€ TTC.

Après débats et discussions, le conseil municipal, après en avoir délibéré, comme suit

Votants : 14, POUR : 13, ABSTENTIONS : 1(Benoît Haettinger étant partie prenante à l'affaire), CONTRE : 0 Décide

- de fixer le prix d'achat maximum à 200€/are
- d'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et notamment à mandater un notaire, pour finaliser l'achat des parcelles

Rue du Charron

Germain Fritsch possède une parcelle utilisée depuis de nombreuses années comme voirie pour la rue du Charron. Il propose d'échanger cette parcelle contre une parcelle communale équivalente, située devant son domicile, au bout de la rue de l'Angle. Avant de valider cet échange, une vérification doit être effectuée sur les réseaux éventuellement présents sur cette parcelle communale, notamment par le SDEA. Par ailleurs, il est fait remarquer qu'à l'époque tous les riverains de la rue du Charron avaient cédé, à l'euro symbolique, un bout de parcelle pour permettre la création de la rue du Charron.

Compte tenu de ces éléments et afin de procéder aux investigations nécessaires, le vote sur ce point est reporté à un prochain conseil.

Ouverture de la rue de la Chaîne - Délibération N°41/2020 - 13 Pour

Le maire informe le conseil municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a été déposée en mairie dans le cadre de la vente de la propriété Grasser-Steck située rue de la Chaîne. Ce terrain fait l'objet d'un emplacement réservé au PLUi sous la référence ER2. L'intégration de cet emplacement dans le domaine public permettra de désenclaver la rue de la Chaîne qui est aujourd'hui en impasse. Il serait souhaitable que la commune saisisse l'opportunité d'une prochaine opération immobilière pour se rendre propriétaire de cette emprise qui représente environ 2.5 ares et qui nécessitera une division parcellaire. A cette fin, la communauté de communes du Kochersberg-Ackerland a délégué au conseil municipal le droit de préemption pour cet emplacement

Le maire étant concerné au titre de propriétaire indivisaire, passe la présidence de la séance pour ce point à Joseph Arenas, 1^{er} adjoint au maire et quitte la salle. M. Arenas rappelle les éléments et indique que la commune pourrait proposer d'acquérir l'emprise foncière au prix de 100 € l'are dans la mesure où les parcelles sont destinées à de la voirie publique et de prendre en charge les frais de notaire, d'arpentage et d'aménagement de cette nouvelle voie.

Après débats et discussions, le conseil municipal, après en avoir délibéré, comme suit Votants : 13 (Gaston Burger ayant quitté la salle) , POUR : 13, ABSTENTIONS : 0,CONTRE : 0 Décide :

- 🔖 d'exercer son droit de préemption sur l'emplacement réservé
- § fixe le prix d'acquisition à du terrain d'emprise de l'emplacement réservé au prix maximum de 100€/are
- 🔖 de prendre en charge les frais de notaire, d'arpentage et d'aménagements de la future nouvelle voirie
- d'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de l'acquisition des parcelles concernées par l'emplacement ER2 au PLUi

3. Point budgétaire : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

Délibération N°42/2020 - 14 Pour - Unanimité

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans l'attente du vote du budget primitif 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré, comme suit

Votants: 14 POUR: 14 ABSTENTIONS: 0 CONTRE: 0

autorise, à l'unanimité

- le maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement à compter du <u>1er janvier 2021</u> dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020, non compris les crédits afférents au reversement de la dette.
- 🔖 ces crédits seront repris dans le cadre du vote du budget primitif 2021.

4. Attribution du marché d'éclairage public

Délibération N°43/2020 - 14 Pour - Unanimité

La commune a lancé un appel à concurrence en vue de remplacer 60 luminaires par les luminaires à LED équipes de réducteurs de puissance permettant l'abaissement du seuil à 50% après 10 H et jusqu'à 6H. Le montant du marché des travaux estimé s'élève à : 48720 € HT. Quatre entreprises ont déposé un dossier. La commission d'attribution a décidé de retenir l'offre la mieux disante, à savoir l'entreprise S2Ei, pour un montant de 38 425 € HT. Le conseil municipal prend acte de la décision.

Le maire précise que les luminaires à led retenus pourront être ultérieurement équipés de capteurs de présence. Après débats et discussions, le conseil municipal, valide la proposition de la commission d'attribution.

5. GCO - porté à connaissance

Délibération N°44/2020 - 14 Pour - Unanimité

Le conseil municipal prend connaissance de l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2020 complémentaire à l'arrêté préfectoral du 30 août 2018 portant autorisation unique pour le projet de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg sur le territoire des 22 communes situées sur le linéaire du projet.

7 Compte-rendu concernant :

Sivom « La Souffel » - présentation par Joseph Arenas, président du Sivom

Joseph Arenas fait un retour sur les sujets suivants :

Situation ressources humaines

- <u>Ecole</u>: La période automnale a été compliquée au niveau de l'école maternelle en termes d'organisation (Atsem et agent de nettoyage) à la suite d'un certain nombre d'absences pour cause de santé. Des solutions ont heureusement toujours été trouvées pour éviter au maximum les perturbations de fonctionnement dans le contexte sanitaire. Cela reste néanmoins une situation fragile car sans visibilité à moyen terme sur certains aspects.
- Bibliothèque: En lien avec l'organisation du nettoyage de l'école et à l'absence de certains agents, le Sivom discute avec la CoCoKO pour que cette dernière reprenne le nettoyage des locaux qui lui appartiennent.
- 🔖 Le centre culturel reste fermé sauf cas particuliers et expressément autorisés par la règlementation.

Réunion de la commission syndicale des finances.

Commission créée au Sivom et qui rassemble des élus des 2 villages. Avec l'appui et l'analyse du conseiller des communes rattaché à la Trésorerie de Truchtersheim, la situation financière du Sivom a été auditée pour bien mesurer ses coûts de fonctionnement et les impacts des investissements notamment au regard de sa capacité d'autofinancement (CAF). Cette capacité d'autofinancement est un ratio de gestion qui permet d'évaluer la capacité du Sivom à financer ses investissements. Plus la CAF est positive, plus ses capacités à investir (en fonds propres ou par endettement) sont importantes. A l'inverse si la CAF est négative, toute opération d'investissement est compromise et les leviers d'amélioration sont la réduction des charges ou l'augmentation des recettes.

Cette commission a été voulue pour être le pendant financier de la commission du Sivom sur les grands projets communs aux deux communes. Une prochaine réunion de la commission projetée en début d'année 2021 dans un environnement de réflexion du budget 2021, permettra d'affiner la connaissance de la situation, sur la base des chiffres au 31/12/2020 et toujours avec l'appui du

conseil externe des finances publiques.

Travaux

Un certain nombre de travaux sont envisagés en 2021.

- Les chéneaux de l'école maternelle (90 mètres linéaires) ne sont plus étanches aux eaux de pluie par endroits. Une visite du toit par des professionnels a montré que des améliorations peuvent être apportées aux chenaux mais aussi sur la toiture terrasse sans que la « surtoiture » (qui couvre les puits de lumière de l'école) ne soit concernée. Diverses entreprises sont déjà passées et une approche très avancée est en cours de discussion avec une entreprise locale.
- La loi impose l'aménagement de deux arrêts adaptés aux personnes à mobilité réduite PMR). Cet aménagement se ferait de part et d'autre du pont de la Souffel pour couvrir les deux sens de circulation. Un accord est intervenu entre les deux communes pour que les travaux soient réalisés via le Sivom par une même entreprise et qu'un dossier commun et homogène - puisse être déposé à la Région qui subventionne chaque arrêt à hauteur maximum de 7500 €.

Divers

- Les deux communes ont rencontré l'association Alter Alsace Energie, association en conseil et accompagnement en matière d'énergies renouvelables pour les collectivités. Une démarche d'audit, pour éventuellement améliorer nos infrastructures, est envisagée pour les bâtiments du Centre Culturel et des deux mairies.
- Une réunion s'est tenue le 11 décembre entre les représentants des collectivités et les représentants du corps enseignant de la maternelle. Cette réunion faisait suite à une réunion du conseil d'école au cours de laquelle un certain nombre de sujets liés à l'organisation, au fonctionnement et aux investissements à l'école maternelle avaient été soulevés. Cette réunion, en présence de l'inspectrice de l'éducation nationale compétente sur le Kochersberg, a permis à l'approche des préparatifs budgétaires de 2021- de préciser les modes de fonctionnement et les modalités d'arbitrages qui relèvent des instances du Sivom au regard des demandes et besoins de l'école maternelle.
- Joseph Arenas signale que depuis 3 ans, 7 tonnes de vieux pneus ont été récupérés dans différents dépôts sauvages sur les 3 communes du Sivom. Ils ont été transportés cette semaine à Rosheim siège d'une entreprise de recyclage. Naturellement ces opérations ont un coût. Par ailleurs et depuis la fermeture pour travaux de la déchèterie, des dépôts sauvages de matériels meubles et objets divers ont été constatés à plusieurs endroits.

<u>Divers retours suite à la réunion du conseil de la communauté de communes du Kocherberg-Ackerland</u> - présentation par G. Berbach

- Le marché des traitements des ordures et déchets ménagers comprenant les encombrants a été renouvelés. Une seule entreprise a candidaté. Les prix remis évoluent à la hausse par rapport à l'ancien marché qui est échu. A noter que la cocoko est une des rares communautés des communes à incinérer les encombrants plutôt que de les enfouir. Des avenants portant sur des marchés en cours ont également été validés
- À la suite d'un accord qui a été trouvé avec la Comcom du Pays de la Zorn, l'office du tourisme interviendra également sur ce secteur. Elle a ainsi fait l'objet d'un classement en catégorie II.
- La commission petit patrimoine a également proposé à la validation différents dossiers. Dingsheim pourrait profiter de ce dispositif d'aide pour rafraichir les statues du calvaire situé à l'entrée de la commune.

8 Comptes-rendus des commissions :

<u>Cadre de vie, solidarité et santé</u>: présentation par A. Briffoteau

- Les décorations de Noël installées par les bénévoles ont été très appréciées des habitants. Il est souligné l'excellent travail et la très bonne ambiance au sein de l'équipe de décorateurs bénévoles.
- St Nicolas n'ayant pas pu passer aux écoles pour cause de COVID, la commune, via le Sivom, a offert un pain d'épices au chocolat à chaque élève. La distribution a été organisée le 7 décembre par les enseignants. En l'absence de tout retour, le conseil municipal espère que l'opération a été appréciée des élèves.
- Les colis de Noël ont été distribués aux aînés le 12 décembre par les conseillers municipaux. Partout l'accueil a été très chaleureux et de nombreux mails et courriers de remerciements ont été adressés à la mairie. En cette période de confinement, cette opération a été un moment d'échange bienvenu. Après discussion, plusieurs solutions (personnes démunies sur la commune, Caritas ou autre...) seront mises en œuvre pour les colis restants.
- Andrée Briffoteau informe également le conseil municipal du vol des 6 sapins de Noël sur leur lieu de stockage à Dingsheim. Ces derniers avaient été commandés aux Scouts de France et étaient destinés à agrémenter la mairie et l'église.

Voirie, patrimoine et sécurité: présentation par M. Fritsch et G. Burger

- Marcel Fritsch informe le conseil que le tilleul situé sur le parking devant la salle de la Grange sera abattu prochainement. En effet, après une expertise par un élagueur, l'inspection a démontré que cet arbre était malade et commençait à pourrir de l'intérieur. La sécurité des biens et des personnes impose donc malheureusement son abattage. Un ou deux grands arbres seront plantés au printemps prochain. Le lieu et l'essence des arbres restent encore à être définis.
- Etude stationnement/vitesse: Lors de la réunion de lancement des études, le bureau d'études a développé la méthodologie employée pour procéder aux différents recensements et relevés. Ils ont également partagé les premiers constats avec des propositions de solutions. Les élus présents ont signalé les différents points particuliers présents sur la commune. Les premiers comptages et relevés débuteront début janvier.

<u>Urbanisme et économie</u>: présentation par G. Burger

Les conseillers prennent connaissance du projet immobilier prévu sur le terrain Amblard, rue Principale et des remarques de la commission, sur ce projet et notamment des craintes sur les conditions d'accessibilités, tant vis-à-vis de la route départementale que de la rue de Griesheim. Le promoteur (Boulle) s'est engagé à faire réaliser une étude sur le flux de circulation.

Culture, communication et nouvelles technologies de l'information : présentation par C. Biller

- Christian Biller informe le conseil qu'un nouveau numéro de « La place de la Mairie » est en préparation pour une distribution début janvier. Ce numéro sera consacré aux activités et actualités des commissions ainsi qu'aux vœux de la municipalité.
- Un livret d'accueil est également en cours de réalisation par la commission. L'objectif est d'offrir aux nouveaux habitants toutes les informations utiles sur la vie du village.

Citoyenneté, jeunesse et environnement présentation par Brice SCHOBEL

- Brice Schobel signale que le projet de composteurs partagés est finalisé et que les composteurs sont en phase de fonctionnement. Les 1ères chartes d'utilisation ont été signées. A noter que les composteurs sont verrouillés par un cadenas à code ce qui n'a pas empêchés certains indélicats de déposer des déchets via la trappe d'évacuation du composteur, non sécurisée. Le nécessaire sera fait afin d'éviter ce genre de comportement.
- Le projet de sentier piétonnier, parcours de santé et pédagogique, a obtenu une subvention de 85 000€ auprès du conseil départemental. Un dossier complémentaire sera également déposé au titre d'une éventuelle DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Compte tenu de l'importance de ce projet, il sera sans doute réalisé sur 2 ou 3 ans.
- L'atelier « Ecrivain Public » peine à trouver son public. Ce service devra vraisemblablement être repensé sous une autre forme.

9 Divers

Agenda :

- 🦠 9 janvier : journée de collecte des sapins de Noël au parking du tennis couvert
- ♦ Les prochains conseils municipaux sont fixés au :
 - o lundi 18 janvier à 20h
 - lundi 15 février à 20h
 - o lundi 15 mars à 20h

Séance close à 22h30

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston	Joseph	Audrey	Gisèle	Christian
BURGER	ARENAS	BAUER	BERBACH	BILLER

Geneviève BOTZONG	Andrée BRIFFOTEAU	François JACOB (absent)	Dominique FRITSCH	Marcel FRITSCH
Benoît	Laetitia	Catherine	Dominique	Brice
HAETTINGER	JOHNER	KRETZ	REINBOLT	SCHOBEL